

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
**COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

Délibérations



Conseil Communautaire

XXXXXXXXXX

Séance du **Jeu**di 11 Juin 2026 à 18h00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200068799-20260611-D2026-6-5-5-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/06/2026

Publication : 19/06/2026

Acte rendu exécutoire après visa du contrôle de légalité et publication par la mise en ligne sur le site internet.

Date de convocation :

5 juin 2026

Nombre de membres en exercice : **55**

Nombre de membres présents : **48**

Nombre de membres ayant donné pouvoir : **3**

Nombre de membres excusés : **1**

Nombre de membres absents : **3**

L'an deux mille vingt-six, le onze juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni à la salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours (commune de Vire Normandie), sous la présidence de Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau.

Les courriers de convocation et l'ordre du jour, accompagnés de la note explicative de synthèse, relatifs à la séance ont été transmis aux conseillers communautaires, par voie dématérialisée, le cinq juin deux mille vingt-six.

Les courriers de convocation adressés aux conseillers communautaires ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été publiés, à destination du public, sur le site internet et affichés au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le cinq juin deux mille vingt-six.

Mme Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du même code.

Objet : Compte Financier Unique (CFU) – Exercice 2025

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT	X				
Mme Valérie CATHERINE				X	
M. Sylvain DELANGE	X				
Mme Pierrette MAURICE					X
Mme Sandrine PARISY			M. Sylvain DELANGE		
M. Hervé PONDEMER	X				
LA VILLETTE					
M. Arnaud BREARD	X				
PERIGNY					
M. Jérémy MORU	X				
PONTECOULANT					
Mme Gislaïne MARIE	X				
SAINT-DENIS-DE-MERE					
Mme Vanessa LARCHER	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
TERRES-DE-DRUANCE					
Mme Isabelle PAUTRET	X				
BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET	X				
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Denis JOUAULT	X				
LE MESNIL-ROBERT					
M. Anthony LEROYER	X				
NOUES-DE-SIENNE					
M. Christophe ENGUEHARD	X				
Mme Noémie ESNOULT	X				
M. Olivier JEANNEAU	X				
M. Sylvain LEROYER	X				
PONT-BELLANGER					
M. Jean-Pierre MURIER	X				
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					
Mme Anita GUILLOUET	X				
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER	X				
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Catherine BROCHET	X				
M. Régis DELIQUAIRE	X				
M. Edward LAIGNEL	X				
Mme Sandrine LEPETIT			M. Edward LAIGNEL		
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. James LOUVET	X				
Mme Cécile RAULD*	X				
Mme Caroline TORTORICI	X				
M. Frédéric TREFEU	X				
VALDALLIERE					
M. Frédéric BROGNIART					X
Mme Noëlle BRU	X				
M. Romain LE MOAL	X				
M. Patrice LEPAINTEUR	X				
M. Patrick POUPION	X				
Mme Mathilde SOINARD	X				
VIRE NORMANDIE					
M. Lucien BAZIN	X				
Mme Marie-Ange CORDIER	X				
M. Eddy COUTARD	X				
Mme Nicole DESMOTTES	X				
Mme Roselyne DUBOURGUAIS	X				
Mme Maryse DUVAUX	X				
M. Corentin GOETHALS			Mme Marie-Ange CORDIER		

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
Mme Marie-Line GUEDJ	X				
M. Sébastien LEBRUN	X				
M. Michel LELARGE	X				
Mme Hélène LEPRINCE	X				
M. Patrice MARCHAND	X				
M. Pascal MARTIN	X				
Mme Valérie OLLIVIER	X				
M. Régis PICOT					X
M. Alexandre PORÉE	X				
Mme Martine ROBBES	X				
M. Jacques SALLARD	X				
TOTAL	48	0	3	1	3
Nombre de Membres en exercice	55				
Nombre de conseillers présents	48				
Quorum	28				
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)	51				

**Mme Cécile RAULD est arrivée lors de l'examen de cette délibération.*

M. Patrick POUPION, Vice-Président délégué aux Finances, donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. A lui-même il remplit les mêmes fonctions de « rendus de comptes ».

Le vote du CFU constitue l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612.12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

La confection de ce document commun s'appuie sur un travail collaboratif simplifié entre les services de la Collectivité et ceux du comptable public (dans le respect de leurs prérogatives respectives) qui pourra servir, si nécessaire, de levier à la fiabilisation de la qualité des comptes.

Les Comptes Financiers Uniques 2025 étant conformes et validés par le receveur, et suivant la présentation faite auprès des membres du Bureau Communautaire réunis le 20 mai 2026 et de la commission « Finances, Ressources Humaines et Moyens Généraux » réunis le 27 mai 2026, il est proposé au Conseil Communautaire d'arrêter et d'approuver les CFU 2025 ci-après détaillés.

Conformément à l'article L1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le CFU est arrêté si une majorité des voix ne s'est pas dégagée contre son adoption.

En vertu de l'article L2121-14 du CGCT (applicable aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale par renvoi de l'article L5211-1 du même code), Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau, peut assister aux discussions mais il lui sera demandé de quitter la salle au moment du vote.

Le Conseil Communautaire est ainsi appelé à désigner un(e) Président(e) de séance en lieu et place de Mme Catherine GOURNEY-LECONTE.

M. Patrick POUPION, Vice-Président délégué à gestion des Finances, procède à la présentation des Comptes Financiers Uniques pour l'exercice 2025.

Puis, le Conseil Communautaire, après avoir :

- **désigné, à l'unanimité, M. Patrick POUPION, en qualité de Président de séance en lieu et place de Mme Catherine GOURNEY-LECONTE qui quitte la salle,**
- **vérifié que le quorum est atteint,**

procède aux opérations de vote.

a) Budget principal

Section de fonctionnement

Solde d'exécution de l'exercice 2025	1 775 147.93 €
Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du compte financier 2025)	7 984 744.38 €
Résultat cumulé	9 759 892.31 €
Affectation en réserves en 1068	1 313 051.59 €
Résultat de clôture 2025	8 446 840.72 €

Section d'investissement

Solde d'exécution de l'exercice 2025	-323 291.94 €
Résultats antérieurs reportés (ligne 001 du compte financier 2025)	-79 864.26 €
Solde d'exécution 2025 de la section investissement	-403 156.20 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	-909 895.39 €
Solde cumulé de la section d'investissement	-1 313 051.59 €

Une affectation de résultat de fonctionnement à l'investissement est opérée (1 313 051,59 €) au compte 1068.

Le résultat de clôture de fonctionnement (8 446 840,72€) et celui d'investissement (-1 313 051,59 €) seront repris respectivement aux lignes 002 en recettes et 001 en dépenses du budget primitif 2026.

VOTE

Vote ordinaire à main levée :

Pour :	50	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité <input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité <input type="checkbox"/> Non adopté					

b) Budget annexe de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)

Section de fonctionnement

Solde d'exécution de l'exercice 2025	-562 537.54 €
Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du compte financier 2025)	2 142 258.06 €
Résultat de clôture 2025	1 579 720.52 €

Section d'investissement

Solde d'exécution de l'exercice 2025	-19 913.86 €
Résultats antérieurs reportés (ligne 001 du compte financier 2025)	831 779.02 €
Solde d'exécution 2025 de la section investissement	811 865.16 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	-1 342.21 €
Solde cumulé de la section d'investissement	810 522.95 €

En l'absence de besoin de financement de la section d'investissement aucune affectation de résultat de fonctionnement à l'investissement ne sera opérée.

Le résultat de clôture de fonctionnement (1 579 720,52 €) et celui d'investissement (811 865,16 €) seront repris respectivement aux lignes 002 et 001 en recettes du budget primitif 2026.

VOTE					
Vote ordinaire à main levée :					
Pour :	50	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité <input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité <input type="checkbox"/> Non adopté					

c) Budget annexe de la REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères)

Section d'exploitation

Solde d'exécution de l'exercice 2025	- 37 667.14 €
Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du compte financier 2025)	- 151 090.97 €
Résultat de clôture 2025	- 188 758.41 €

Section d'investissement

Solde d'exécution de l'exercice 2025	- 1 683 239.34 €
Résultats antérieurs reportés (ligne 001 du compte financier 2025)	1 922 689.89 €
Solde d'exécution 2025 de la section investissement	239 450.55 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	- 963.71 €
Solde cumulé de la section d'investissement	238 486.84 €

En l'absence de besoin de financement de la section d'investissement aucune affectation de résultat de fonctionnement à l'investissement ne sera opérée.

Le résultat de clôture de fonctionnement (-188 758,41 €) et celui d'investissement (239 450,55 €) seront repris respectivement aux lignes 002 en dépenses et 001 en recettes du budget primitif 2026.

VOTE					
Vote ordinaire à main levée :					
Pour :	50	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité <input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité <input type="checkbox"/> Non adopté					

d) Budget annexe « Ateliers Relais »**Section de fonctionnement**

Solde d'exécution de l'exercice 2025	-79 125.98 €
Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du compte financier 2025)	-
Résultat de clôture 2025	-79 125.98 €

Section d'investissement

Solde d'exécution de l'exercice 2025	1 658 221.03 €
Résultats antérieurs reportés (ligne 001 du compte financier 2025)	-254 926.30 €
Solde d'exécution 2025 de la section investissement	1 403 294.73 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	385 211.02 €
Solde cumulé de la section d'investissement	1 788 505.75 €

En l'absence de besoin de financement de la section d'investissement aucune affectation de résultat de fonctionnement à l'investissement ne sera opérée.

Le résultat de clôture de fonctionnement (-79 125,98 €) et celui d'investissement (1 403 294,73 €) seront repris respectivement aux lignes 002 en dépenses et 001 en recettes du budget primitif 2026.

VOTE

Vote ordinaire à main levée :

Pour :	50	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

e) Budget annexe « Production d'Eau »**Section d'exploitation**

Solde d'exécution de l'exercice 2025	59 950.88 €
Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du compte financier 2025)	54 866.72 €
Résultat de clôture 2025	114 817.60 €

Section d'investissement

Solde d'exécution de l'exercice 2025	-8 760.76 €
Résultats antérieurs reportés (ligne 001 du compte financier 2025)	97 932.50 €
Solde d'exécution 2025 de la section investissement	89 171.74 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	-69 235.11 €
Solde cumulé de la section d'investissement	19 936.63 €

En l'absence de besoin de financement de la section d'investissement aucune affectation de résultat de fonctionnement à l'investissement ne sera opérée.

Le résultat de clôture de fonctionnement (114 817,60 €) et celui d'investissement (89 171,74 €) seront repris respectivement aux lignes 002 et 001 en recettes du budget primitif 2026.

VOTE

Vote ordinaire à main levée :

Pour :	50	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

f) Budget annexe « ZAM »**Section de fonctionnement**

Solde d'exécution de l'exercice 2025	57 369.81 €
Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du compte financier 2025)	-188 075.29 €
Résultat de clôture 2025	-130 705.48 €

Section d'investissement

Solde d'exécution de l'exercice 2025	1 319.01 €
Résultats antérieurs reportés (ligne 001 du compte financier 2025)	285 726.75 €
Solde d'exécution 2025 de la section investissement	287 045.76 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	
Solde cumulé de la section d'investissement	287 045.76 €

(Pas d'affectation de résultat pour les budgets de stock)

Le résultat de clôture de fonctionnement (-130 705,48 €) et celui d'investissement (287 045,76 €) seront repris respectivement aux lignes 002 en dépenses et 001 en recettes du budget primitif 2026.

VOTE					
Vote ordinaire à main levée :					
Pour :	50	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

g) Budget annexe « Zone Industrielle de la Papillonnière »**Section de fonctionnement**

Solde d'exécution de l'exercice 2025	20 517.58 €
Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du compte financier 2025)	22 673.04 €
Résultat de clôture 2025	43 190.62 €

Section d'investissement

Solde d'exécution de l'exercice 2025	€
Résultats antérieurs reportés (ligne 001 du compte financier 2025)	€
Solde d'exécution 2025 de la section investissement	€

(Pas d'affectation de résultat pour les budgets de stock)

Le résultat de clôture de fonctionnement (43 190,62 €) sera repris à la ligne 002 en recettes du budget primitif 2026.

VOTE					
Vote ordinaire à main levée :					
Pour :	50	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

h) Budget annexe « Zone d'Activités Les Neuvillières »**Section de fonctionnement**

Solde d'exécution de l'exercice 2025	-37 872.91 €
Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du compte financier 2025)	37 872.91 €
Résultat de clôture 2025	€

Section d'investissement

Solde d'exécution de l'exercice 2025	€
Résultats antérieurs reportés (ligne 001 du compte financier 2025)	€
Solde d'exécution 2025 de la section investissement	€

VOTE**Vote ordinaire à main levée :**

Pour :	50	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

i) Budget annexe « La Papillonnière 2 (PIPA 2) »**Section de fonctionnement**

Solde d'exécution de l'exercice 2025	-180 716.44 €
Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du compte financier 2025)	231 254.40 €
Résultat de clôture 2025	50 537.96 €

Section d'investissement

Solde d'exécution de l'exercice 2025	
Résultats antérieurs reportés (ligne 001 du compte financier 2025)	€
Solde d'exécution 2025 de la section investissement	€

(Pas d'affectation de résultat pour les budgets de stock)

Le résultat de clôture de fonctionnement (50 537,96 €) sera repris à la ligne 002 en recettes du budget primitif 2026.

VOTE**Vote ordinaire à main levée :**

Pour :	50	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

j) **Budget annexe « Vente de Terrains »****Section de fonctionnement**

Solde d'exécution de l'exercice 2025	€
Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du compte financier 2025)	€
Résultat de clôture 2025	€

Section d'investissement

Solde d'exécution de l'exercice 2025	997.59 €
Résultats antérieurs reportés (ligne 001 du compte financier 2025)	€
Solde d'exécution 2025 de la section investissement	997.59 €

(Pas d'affectation de résultat pour les budgets de stock)

Le résultat de clôture d'investissement (997,59 €) sera repris respectivement à la ligne 001 en recettes du budget primitif 2026.

VOTE**Vote ordinaire à main levée :**

Pour :	50	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité <input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité <input type="checkbox"/> Non adopté					

k) **Budget annexe « Autres Zones d'Activités Economiques (ZAE) »****Section de fonctionnement**

Solde d'exécution de l'exercice 2025	€
Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du compte financier 2025)	€
Résultat de clôture 2025	€

Section d'investissement

Solde d'exécution de l'exercice 2025	
Résultats antérieurs reportés (ligne 001 du compte financier 2025)	€
Solde d'exécution 2025 de la section investissement	€

VOTE**Vote ordinaire à main levée :**

Pour :	50	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité <input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité <input type="checkbox"/> Non adopté					

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen - 3 Rue Arthur le Duc – 14000 CAEN, ou sur le site internet www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de sa notification et de sa publication.

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

Mme Roselyne DUBOURGUAIS
Secrétaire de séance



Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau

Acte administratif publié sur le site internet de l'Intercom de la Vire au Noireau <https://www.vireaunoireau.fr/rubrique>
« actes administratifs », le

190626